



LE LIEU

La Cour des cavaliers, une rencontre entre classicisme et modernité

Après y avoir abrité différentes formations militaires, telles que le régiment de dragons, celui d'infanterie ou, plus récemment, l'École d'état-major, la Cour des cavaliers de Compiègne a vu défiler plus d'un événement. Sur ce lieu chargé d'histoire, que l'armée a quitté définitivement en 2012, Linkcity et Histoire & Patrimoine viennent de livrer un programme mixte de restauration et de mise en valeur.

Par Christelle Pitagora – Photos : © Jérôme Epailard

A Compiègne, la Cour des cavaliers constitue un lieu emblématique, protégé au titre des Monuments historiques. En 1786, Louis XVI fait construire des écuries afin d'y loger les troupes à cheval. Le bâtiment d'Orléans voit ensuite le jour et transforme ce qui était de simples écuries en véritable quartier. Après un programme de réhabilitation qui l'ouvre à de nouveaux usages, le site intègre à son écriture patrimoniale les codes de l'architecture d'intérieur contemporaine. L'opération se compose ainsi de cinq bâtiments disposés autour d'une cour centrale agrémentée d'espaces verts. Linkcity a développé une résidence pour seniors inscrite aux Monuments historiques comportant 92 logements avec de nombreux services (salon de coiffure, salle de gymnastique douce...), un parking privé de 117 places destiné à l'ensemble des résidents et les espaces publics. Sous la maîtrise d'ouvrage d'Histoire & Patrimoine ont été réalisés 79 logements qui offrent, pour certains, terrasses et espaces extérieurs ouverts sur la cour commune, des commerces et le musée de la Figurine historique de Compiègne. En outre, un escalier monumental – souhaité et réalisé par les soins de la Ville – et un ascenseur public permettront aux habitants d'accéder aisément au théâtre impérial de Compiègne et au centre-ville. « *Nous répondons à une problématique qui n'est pas seulement pour Compiègne, mais qui est à l'échelle nationale, et même européenne. Quand on pense aux monuments historiques, on pense aux musées. On pense rarement à habiter. Ce qui est bien ici, c'est qu'on habite le monument historique. C'est un pari gagné : à Compiègne, on dit on va le faire et on le fait* », affirme **Judicaël de La Soudière Niault**, architecte du patrimoine chez Nasca.

Dans le cadre de ce projet, l'agence Nasca Architectes a travaillé sur le clos et couvert du bâtiment, tandis que Wilmotte & Associés Architectes a dessiné les espaces intérieurs et l'aménagement des espaces extérieurs. Bouygues Bâtiment Île-de-France a pour sa part géré le chantier dans sa globalité, la société Bethic étant chargée de la maîtrise d'œuvre d'exécution. « *Avec l'entreprise Bouygues, nous avons réalisé un projet assez exemplaire de restructuration qui remet en exergue la qualité de cette architecture militaire du milieu XIX^e siècle* », explique l'architecte **Jean-Michel Wilmotte**. Ce travail commun a été accompagné par les architectes des Bâtiments de France afin de garantir l'équilibre entre préservation des lieux et création d'un nouveau cadre de vie. Enfin, l'économie circulaire a été mise au premier plan de cette restructuration : la couverture d'un versant de chaque bâtiment a été réalisée par le biais de remaniement des tuiles présentes sur le site. « *Si je devais retenir deux points forts dans ce projet, ce serait à la fois la noblesse et l'élégance* », conclut Jean-Michel Wilmotte. ●

